

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur les crédits du programme *Structures et dispositifs de sécurité routière* au sein de la mission budgétaire « Contrôle de la circulation et du stationnement routiers » du Projet de loi de finances pour 2020, et je tenais à vous en remercier.

Dans ce texte, le Gouvernement propose que plus de 190 millions d'euros soient fléchés vers l'entretien, la modernisation et le déploiement des dispositifs de contrôle routier.

Toutefois, les chiffres de la sécurité routière montrent bien qu'au cours de ces dernières années la logique du « tout répressif » a atteint ses limites. En effet, si les excès de vitesse constituent un facteur accidentogène majeur tant en nombre d'accidents qu'en gravité des dommages occasionnés, le déploiement massif de radars ne saurait constituer la seule solution pour remédier à l'insécurité routière.

C'est pourquoi je partage votre inquiétude concernant l'opportunité du choix du Gouvernement. D'ailleurs, plusieurs députés du groupe Les Républicains ont déposé des amendements visant à flécher ces crédits vers le financement de l'entretien et de l'amélioration du réseau routier national, afin d'ouvrir un débat dans l'Hémicycle sur la politique répressive du Gouvernement.

Demeurant à votre disposition et espérant vous être utile en la circonstance,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Permanence parlementaire de Valérie Beauvais

1, Rue de l'écu

51100 Reims